



Cercle des Représentants Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable (COMPSUD)

Le Cercle des Représentants Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable (COMPSUD) a été fondé avec l'encouragement du Bureau d'Information Méditerranéenne pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE) et du Partenariat Global pour l'Eau – Méditerranée (GWP-Med) en décembre 2002, à la suite du Sommet Mondial de Johannesburg (WSSD) qui a réaffirmé le développement durable comme un élément central de l'agenda internationale et a mis en évidence le rôle important des partenariats et du dialogue entre les diverses parties prenantes, ci-inclus les Représentants Parlementaires et les politiciens.

Le Cercle est une structure ouverte, flexible et souple, un mécanisme de soutien du dialogue entre Membres des Parlements (des pays méditerranéens membres de l'UE et non), hommes politiques et autres parties prenantes sur la protection de l'environnement méditerranéen et les conditions nécessaires pour le développement durable de la région.

Le Cercle souligne la nécessité de promouvoir une gestion efficace en matière d'environnement, mettant l'accent sur la gestion de l'eau dans la région méditerranéenne. Cela pourrait être accompli en encourageant des Dialogues systématiques et constructifs entre toutes les parties prenantes concernées, les organisations de la société civile et le public en général avec les représentants parlementaires, mais aussi entre eux-mêmes, en tant qu'éléments indispensables pour la promotion du développement durable dans des conditions de paix et de coopération constructive entre les pays et les peuples de la région méditerranéenne.

En particulier, les **objectifs** du COMPSUD sont les suivants:

1. La promotion du développement durable dans la région méditerranéenne par le biais d'une approche de gestion intégrée des ressources, préservant un environnement sain et paisible où la biodiversité et la diversité culturelle de la région seront protégées;
2. Le renforcement d'une gestion efficace de l'environnement, l'accent étant particulièrement mis sur la gestion de l'eau;
3. La promotion du dialogue public regroupant toutes les parties prenantes concernées, les organisations de la société civile et le plus large public avec les représentants parlementaires, ainsi qu'entre eux-mêmes;
4. L'encouragement de la production, diffusion et utilisation de données et d'informations fiables, opportunes, correctes, complètes, pertinentes et accessibles afin qu'elles puissent servir aux décideurs politiques et constituer une base d'information et de sensibilisation publiques, particulièrement en matière de développement durable et de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE);
5. Le renforcement des capacités, de la formation et de l'éducation appropriée (spécialement de l'Education en vue du Développement Durable) pour toutes les personnes directement ou indirectement impliquées dans les choix critiques affectant la gestion intégrée des ressources en eau.

La philosophie et le cadre d'action du Cercle sont clairement formulés dans l'**Engagement du COMPSUD** que les nouveaux Membres sont invités à signer et à accepter.



COMPSUD est régi par un **Conseil** composé d'un président et deux vice-présidents dont mandat dure de deux ans et qui sont sélectionnés parmi les membres du Conseil, maintenant un équilibre Nord-Sud. Le travail de COMPSUD est facilité conjointement par GWP-Med et MIO-ECSDE, qui accueille également le secrétariat du Cercle. Le Secrétaire général qui participe au régime de gouvernance est du Secrétariat.

L'Assemblée Générale du Cercle a lieu une fois par an et fixe les priorités du Plan d'Action du Cercle pour l'année à venir, aussi en relation avec des événements majeurs qui sont en train de se dérouler - ou vont se dérouler - et qui sont liés à l'intérêt général et aux activités du COMPSUD.

Celles-ci comprennent, entre autres, l'appui de la Coopération Transfrontalière en matière d'Eau, la promotion des principes de la GIRE dans les lois nationales, la participation active dans des initiatives importantes relatives à l'eau, comme la Composante Méditerranéenne de l'Initiative de l'UE pour l'Eau (MED EUWI), le Forum Mondial pour l'Eau (WWF) et l'Initiative Méditerranéenne pour l'Education à l'Environnement et à la Durabilité (MEdIES) ainsi que l'approbation de stratégies, politiques etc. contribuant au Développement Durable de la Région (par exemple, la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable – SMDD, etc.).

Le Dialogue Méditerranéen des Parlementaires, ONG et autres parties prenantes sur la protection de l'Environnement Méditerranéen et les Perspectives de Développement Durable dans la Région (par commodité appelé 'Dialogue du COMPSUD') est une partie intégrante des Rencontres annuelles du Cercle et il est en ligne avec sa philosophie d'échange et coopération avec la société civile et autres parties prenantes en vue de la promotion du développement durable en Méditerranée.

Selon ce principe, le Cercle collabore aussi étroitement avec le Cercle des Journalistes Méditerranéens pour l'Environnement et le Développement Durable (COMJESD) et celui des Educateurs pour l'Environnement et la Durabilité (dans le cadre de l'Initiative MEdIES). Ainsi, le Cercle a une interaction plus directe et assure l'accès effectif au flux important d'informations et d'activités de sensibilisation qui sont initiées par des scientifiques, ONG, etc. sur des problèmes pertinents.

Pour plus d'informations, prière de vous adresser à:

Secrétariat du COMPSUD
c/o MIO-ECSDE
12, Kyrristou str.
10556 Athènes, Grèce
Tel: 0030 210 3247490, 3247267 | Fax: 0030 210 3317127
Email: info@mio-ecsde.org
www.mio-ecsde.org